

À LONGUEUIL
temps
de **famille**
tant de **vie...**

PLAN D'ACTION
POLITIQUE
FAMILIALE



longueuil

PRÉAMBULE

Ce premier plan d'action est avant tout le témoignage concret d'une volonté d'agir pour le mieux-être des familles longueuilloises. Il s'articule autour des six axes d'intervention de la politique familiale et constitue une réponse tangible aux orientations et aux objectifs qui s'y rattachent.

Dans le but d'assurer une prestation de services répondant aux multiples besoins des familles, la municipalité a adopté une approche transversale qui repose sur l'adhésion de tous les services municipaux et la collaboration de l'ensemble des acteurs du milieu, les engageant à travailler en étroite collaboration. Dans cette perspective, ce plan d'action se traduit par une ouverture à la réalité et aux préoccupations des familles et réaffirme l'importance du « réflexe famille » dans la planification et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Mentionnons également que ce plan d'action a été élaboré dans le respect des acquis et du potentiel du milieu et s'arrime aux différentes politiques et démarches de planification municipales. Il reconnaît également la particularité des arrondissements dans la planification et la mise en œuvre des interventions auprès des familles.

La politique familiale et son plan d'action doivent demeurer des guides flexibles qui s'inscrivent dans un processus continu et évolutif, de façon à pouvoir s'adapter efficacement aux nouvelles réalités vécues par les familles.

1 LE SOUTIEN À LA VIE QUOTIDIENNE DES FAMILLES

ORIENTATION 1 LA SYNCHRONISATION DES DIFFÉRENTS TEMPS CONSACRÉS AUX DIMENSIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE DES FAMILLES.

1.1 **OBJECTIF**
Offrir aux familles davantage de possibilités de ressources en dehors des horaires et du calendrier scolaire.

Actions :

- Mettre en place une structure permanente de concertation scolaire/municipale impliquant les partenaires du milieu.
- Accroître la disponibilité des aires récréatives de type libre (patinoires intérieures et extérieures, piscines intérieures) pendant la semaine de relâche.

1.2 **OBJECTIF**
Soutenir le réseau des centres de la petite enfance afin que ceux-ci puissent offrir une meilleure flexibilité des horaires et une offre de service plus adaptée aux réalités des familles.

Actions:

- Consolider les liens entre la municipalité et le réseau des centres de la petite enfance.

- 1.3** **OBJECTIF** Encourager et sensibiliser les entreprises de la municipalité afin que celles-ci adoptent des pratiques de gestion des ressources humaines respectueuses des réalités vécues par les familles.

Actions:

- Proposer une modification sur le cahier de mise en candidature du prix Excellence de la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS), catégorie « Gestion des ressources humaines » afin de faire ressortir davantage les mesures de conciliation famille/travail et ainsi reconnaître davantage les entreprises qui se distinguent à ce niveau.
- Profiter des activités organisées par la CCIRS pour proposer des conférenciers dont le sujet est la conciliation famille/travail.
- Utiliser le service de publipostage de la CCIRS pour faire parvenir de l'information aux commerces et aux industries.
- Utiliser les publications de la CCIRS pour améliorer la visibilité des sujets qui touchent la conciliation famille/travail.

- 1.4** **OBJECTIF** En tant qu'employeur, la municipalité doit favoriser l'adoption de pratiques de gestion des ressources humaines respectueuses des réalités vécues par les familles.

Actions:

- Identifier les meilleures pratiques existantes dans le milieu de l'administration publique en matière de conciliation famille/travail.

- 1.5** **OBJECTIF** Améliorer l'offre de service de la municipalité de façon à tenir compte des horaires familiaux.

Actions:

- Intégrer à la programmation actuelle de loisir davantage d'activités simultanées (parent/enfant).
- Déployer le système de réservation de documents en ligne dans l'ensemble du réseau de bibliothèques de la municipalité.
- Déployer, dans les services de loisir, culture et vie communautaire des trois arrondissements un système (logiciel) permettant aux citoyens et citoyennes de s'inscrire en ligne aux différentes activités de loisir offertes par la municipalité.

ORIENTATION 2 LA VALORISATION DU RÔLE PARENTAL ET DE LA FAMILLE.

- 2.1** **OBJECTIF** Promouvoir la place de la famille dans la municipalité.

Actions:

- Publier, dans le site Internet de la municipalité et ICI Longueuil, des textes sur des sujets qui touchent les grandes préoccupations des familles (discrimination lors de la recherche de logement, les familles nombreuses, les valeurs familiales, etc.).

- 2.2** **OBJECTIF** Valoriser et promouvoir l'importance du temps consacré aux relations familiales.

Actions:

- Publier, dans le site Internet de la municipalité, des textes sur des sujets consacrés aux relations familiales. Ces textes peuvent prendre la forme de témoignages de parents, d'enfants, de grands-parents, etc.
- Consacrer une section du guide de loisirs produit par chaque arrondissement pour promouvoir les bienfaits du temps consacré aux activités en famille.

ORIENTATION 1 L'ASSURANCE QUE LES FAMILLES PUISSENT ÉVOLUER DANS UN MILIEU DE VIE SÉCURITAIRE.

- 1.1** **OBJECTIF**
Contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité des logements occupés par les familles.
- Actions:**
- Élaborer un protocole administratif afin de définir les rôles et responsabilités Ville/arrondissements/Régie du logement/Direction de la santé publique/Société d'habitation du Québec (Source : PDSC).
- 1.2** **OBJECTIF**
Veiller à la sécurité des lieux fréquentés par les familles.
- Actions:**
- Poursuivre la réfection et l'entretien des parcs et aires extérieures de jeu en fonction de leur conformité à la norme CAN/CSA-Z614 en vigueur.
 - Consolider la collaboration entre le service de police et les travaux publics afin d'effectuer rapidement les réparations dans les parcs.
- 1.3** **OBJECTIF**
Améliorer la sécurité et la cohabitation respectueuse des réseaux routier, piétonnier et cyclable.
- Actions:**
- Mettre en place des activités de sensibilisation concernant l'adoption de comportements sécuritaires et respectueux sur les réseaux routier, cyclable et piétonnier.
 - Poursuivre la réfection et l'entretien des pistes cyclables en fonction de leur conformité à la norme établie par le ministère des Transports du Québec (Norme ouvrages routiers, tomes 1 à 7).
 - Maintenir le programme de la patrouille cycliste du Service de police.
 - Poursuivre le programme de mise aux normes des feux de circulation (installation de dispositifs sonores aux intersections ciblées) (source : PIPH).
 - Modifier, selon le besoin, le temps de traverse aux intersections.
- 1.4** **OBJECTIF**
Rehausser le sentiment de sécurité des familles.
- Actions:**
- Faire connaître et promouvoir davantage les programmes, les actions positives et les bilans de la municipalité en matière de sécurité (source : PDSC).
 - Appliquer le Plan d'intervention des agents sociocommunautaires sur l'ensemble du territoire de la municipalité (Source : Service de police, Plan de développement, section des relations communautaires).
 - Assurer le suivi de la ligne info-graffitis (source : Service de police, Plan de développement, section des relations communautaires).
 - Améliorer l'éclairage dans les endroits (rues, parcs, pistes cyclables, etc.) qui suscitent un sentiment d'insécurité.
- 1.5** **OBJECTIF**
Soutenir les initiatives du milieu qui visent à améliorer la sécurité des quartiers.
- Actions:**
- Mettre sur pied un comité de travail regroupant les directions des services municipaux concernés (police, prévention des incendies, mesures d'urgence) dans le but d'identifier les pratiques existantes en matière de participation citoyenne (ex. : Parent Secours, programmes bénévoles de surveillance de quartiers, etc.) (source : PDSC).

- Relancer le programme de soutien aux comités de surveillance de quartier en fonction des réalités des secteurs.
- Développer des outils permettant de mieux soutenir les comités de surveillance de quartier (guide de démarrage d'un comité, organisation des activités, évaluation des actions, etc.).
- Relancer le programme Parent Secours dans l'Arrondissement du Vieux-Longueuil et dans le secteur LeMoyné en l'adaptant à la réalité des familles d'aujourd'hui (source : Service de police, Plan de développement, section des relations communautaires).

OBJECTIF

- 1.6 Favoriser et encourager la mise en place de programmes de prévention et de sensibilisation sur des sujets tels le civisme, le taxage, la violence, la prostitution, la drogue, la sexualité et les graffitis.

Actions:

- Poursuivre la diffusion et la mise à jour des programmes de sensibilisation en milieu scolaire (primaire et secondaire) (Source : Service de police, Plan de développement, section des relations communautaires).
- Développer et mettre en place des applications multimédias sur le site Internet de la municipalité dans le but de sensibiliser les enfants et les adolescents sur différents aspects liés à la sécurité.

ORIENTATION 2 L'AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE PENSÉ EN FONCTION DES FAMILLES.

OBJECTIF

- 2.1 Planifier et favoriser l'implantation et la survie des services de proximité nécessaire à la qualité de vie des familles (marché d'alimentation, écoles, services bancaires, transport en commun, clinique médicale, aménagements récréatifs, etc.).

Actions:

- Participer à l'implantation d'écoles communautaires dans certains quartiers de la municipalité.
- Soutenir le développement et la revitalisation prioritairement dans les vieux quartiers.

OBJECTIF

- 2.2 Aménager les lieux fréquentés par les familles de façon à répondre davantage aux besoins spécifiques de celles-ci.

Actions:

- Aménager davantage d'aires de repos le long des pistes cyclables (avec fontaines, aires de pique-nique, blocs sanitaires, etc.).
- Poursuivre l'aménagement des jeux d'eau dans les parcs.
- Supporter les initiatives du milieu qui visent l'aménagement des jardins collectifs avec une approche familiale (ex. : le coin des petits, animation pour les enfants, initiation à la culture des aliments, etc.).
- Identifier les parcs susceptibles d'avoir une vocation intergénérationnelle et en planifier l'aménagement au besoin.
- Aménager des infrastructures d'accueil au Parc de la Cité afin de répondre aux besoins des familles.
- Évaluer l'opportunité d'aménager un complexe récréatif et aquatique (piscine intérieure de type plage).
- Aménager, dans certains parcs de quartiers, des patinoires plus conviviales en fonction des besoins des familles (éléments de décoration, refuge chauffé, musique d'ambiance, présence de bancs, etc.).
- Consolider les infrastructures et les équipements existants.

- 2.3 OBJECTIF**
Favoriser la mixité des types d'habitation.
- Actions:**
- Intégrer dans les plans d'urbanisme, les plans particuliers d'urbanisme (PPU) et les plans d'aménagement d'ensemble (PAE), des priorités d'interventions axées sur la mixité des types d'habitation.
- 2.4 OBJECTIF**
Encourager et solliciter la participation des familles et des acteurs du milieu dans la planification de l'aménagement des quartiers.
- Actions:**
- Mettre en place des mécanismes de participation des citoyens et des acteurs du milieu dans le cadre du développement et du redéveloppement des milieux de vie.
- 2.5 OBJECTIF**
Favoriser la diversité et l'innovation dans l'offre de logements adaptés aux réalités des familles.
- Actions:**
- Adopter un cadre réglementaire qui permet les maisons intergénérationnelles.
 - Poursuivre les projets d'aménagement d'espaces communautaires dans les HLM.

ORIENTATION 3 UN MILIEU ENVIRONNEMENTAL SAIN POUR LES FAMILLES.

- 3.1 OBJECTIF**
Faciliter et promouvoir une pratique responsable en matière de protection de l'environnement.
- Actions:**
- Réaliser des activités éducatives, informatives et promotionnelles en partenariat avec les acteurs du milieu.
 - Publier et distribuer un répertoire des services disponibles et des intervenants du milieu (source : PDSC).
 - Poursuivre la diffusion d'information en utilisant le site Internet, les autres outils municipaux et les médias communautaires (source : PDSC).
- 3.2 OBJECTIF**
Soutenir les initiatives du milieu qui visent à embellir et à entretenir les espaces naturels de la municipalité (berges, parcs, etc.).
- Actions:**
- Encourager l'implication des groupes du milieu dans le développement et la réalisation de projets environnementaux (ex. : corvées de nettoyage, contrôle de l'herbe à poux, campagnes promotionnelles, etc.) (source : PDSC).
- 3.3 OBJECTIF**
Améliorer les pratiques de recyclage au sein des services municipaux et dans la population.
- Actions:**
- Élaborer et adopter une politique environnementale.
 - Amorcer la réalisation du Plan directeur de gestion des matières résiduelles.
 - Installer des bacs de recyclage lors des événements publics (extérieurs et intérieurs).
 - Élaborer un guide pour soutenir les services municipaux afin qu'ils mettent en place des pratiques de gestion des matières recyclables.
 - Installer des bacs à récupération multiple dans le nouvel hôtel de Ville (papier, plastique, métal).

- 3.4 OBJECTIF**
Veiller à la quiétude du milieu de vie des familles.

Actions:

- Aménager des aires tampons naturelles entre les usages incompatibles dans les endroits ciblés.

ORIENTATION 4 LA CRÉATION D'UN MILIEU DE VIE STIMULANT ET DYNAMIQUE POUR LES FAMILLES.

- 4.1 OBJECTIF**
Favoriser le développement d'une programmation diversifiée en matière de loisir et de culture dans les différents quartiers de la Ville.

Actions:

- Évaluer la répartition de l'offre de service sur l'ensemble du territoire.
- Entreprendre des démarches afin d'harmoniser l'offre de service en matière de loisir et de culture sur l'ensemble du territoire.

- 4.2 OBJECTIF**
Contribuer au développement social et à la vie communautaire dans les quartiers.

Actions:

- En collaboration avec les regroupements d'organismes communautaires, poursuivre le développement des tables de vie de quartier.
- Fournir aux organismes du milieu une meilleure visibilité de leurs activités par l'intermédiaire du site Internet de la Ville.
- Étudier la possibilité de convertir certains bâtiments institutionnels vacants en usage communautaire.

- 4.3 OBJECTIF**
Créer une dynamique propice à l'interaction entre les membres d'une même famille.

Actions:

- Intégrer, à la programmation de loisir, culture et vie communautaire, des activités axées sur la participation des parents et des enfants.
- Viser l'harmonisation, entre les arrondissements, des meilleures pratiques en matière de loisir et de culture destinées aux familles.
- Augmenter le nombre d'heures pour le patinage libre familial pendant les fins de semaine dans les arénas de la municipalité.
- Maintenir la participation de l'ensemble des arrondissements aux programmes « Plaisir d'hiver » et « Journées actives » et offrir diverses activités familiales lors de ces occasions.

- 4.4 OBJECTIF**
Favoriser la création et le renforcement des liens entre les familles et entre les générations.

Actions:

- Poursuivre les projets d'aménagement d'espaces communautaires dans les HLM.
- Soutenir les initiatives du milieu qui ont pour but de mettre en place des programmes à vocation intergénérationnelle.

ORIENTATION 1 UNE INFORMATION ACCESSIBLE AUX FAMILLES.**1.1** **OBJECTIF**

Contribuer à la visibilité des interventions du milieu qui s'adressent aux familles.

Actions:

- Concevoir et utiliser un pictogramme famille pour identifier les programmes et les lieux destinés aux familles.
- Développer une section dédiée à la famille sur le site Internet de la municipalité.
- Produire un guide d'information en privilégiant une présentation de l'information par arrondissement.
- Produire et distribuer une pochette d'accueil pour les nouveaux arrivants.

1.2 **OBJECTIF**

Faciliter la compréhension de l'information.

Actions:

- Concevoir et mettre en place des moyens de communication orientés vers les enfants.
- Développer et adapter les outils et les stratégies de communication dans le respect du principe de l'accessibilité universelle.

ORIENTATION 2 L'ACTUALISATION PÉRIODIQUE DU PORTRAIT DES FAMILLES.**2.1** **OBJECTIF**

Maintenir, sur une base régulière, les connaissances sur les milieux et la situation des familles.

Actions:

- Entreprendre des démarches pour la mise en place d'un observatoire municipal sur la vie sociale et communautaire dont un des mandats serait de maintenir les connaissances sur les milieux et la situation des familles.

2.2 **OBJECTIF**

Faciliter le partage des connaissances et de l'expertise entre les intervenants du milieu qui œuvrent auprès des familles.

Actions:

- Entreprendre des démarches pour la mise en place d'un observatoire sur la vie sociale et communautaire dont un des mandats serait de faciliter le partage des connaissances et de l'expertise entre les intervenants du milieu qui œuvrent auprès des familles.
- Organiser un forum des partenaires afin de réunir l'ensemble des acteurs du milieu qui œuvrent auprès des familles.

4 L'ACCESSIBILITÉ: AU SERVICE DES FAMILLES

ORIENTATION 1 DES LOGEMENTS ABORDABLES POUR LES FAMILLES.

- 1.1** **OBJECTIF**
Soutenir la réalisation d'un maximum d'unités de logements abordables en faveur des familles dans le cadre des programmes gouvernementaux et des ententes de partenariat.

Actions:

- Cibler les endroits propices (proximité des services, mixité d'occupation) au développement de logements sociaux.
- Mettre sur pied une table de concertation regroupant les intervenants publics, communautaires et privés (source : PDSC).
- Poursuivre et intensifier les démarches auprès des gouvernements fédéral et provincial afin de faire valoir les besoins de la municipalité en terme de logements sociaux.
- Consolider la collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Longueuil.

- 1.2** **OBJECTIF**
Faciliter l'accès à la propriété pour les familles.

Actions:

- Diffuser les programmes gouvernementaux disponibles afin de permettre aux familles de la municipalité d'en bénéficier.

ORIENTATION 2 L'ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES.

- 2.1** **OBJECTIF**
Contribuer au développement et au soutien des services alimentaires et des programmes d'aide destinés aux familles (cuisines collectives, jardins communautaires, etc.).

Actions:

- Encourager l'implantation des meilleures pratiques et des projets novateurs pour venir en aide aux familles.
- Maintenir la participation de la Ville dans la Grande guignolée des médias (source : PDSC).
- Aménager davantage de jardins communautaires dans les quartiers et y encourager une approche familiale (ex : le coin des petits, animation pour les enfants, initiation à la culture des aliments, etc.).

ORIENTATION 3 DES MOYENS DE TRANSPORT ADAPTÉS AUX FAMILLES.

- 3.1** **OBJECTIF**
Soutenir les initiatives du milieu visant la mise en place de services de transport collectif destinés aux familles.

Actions:

- Aménager des espaces réservés au transport bénévole dans certains endroits stratégiques de la municipalité, entre autres à proximité du métro.
- Mettre en place un programme de vignette qui reconnaît aux transporteurs bénévoles le droit d'utiliser les espaces de stationnement prévus à cet effet.
- Soutenir la réalisation de projets de transport communautaire pour le bénéfice des familles.

- 3.2** **OBJECTIF**
Promouvoir et faciliter l'utilisation des modes de transport alternatifs pour se déplacer (transport en commun, vélo, véhicule partagé, covoiturage).

Actions:

- Poursuivre l'aménagement du réseau cyclable en préconisant une approche mixte (récréative et utilitaire).
- Poursuivre l'aménagement des supports à vélo à proximité du métro, des arrêts d'autobus, des stationnements incitatifs, des lieux de récréation et des édifices municipaux.
- Favoriser une prise de position municipale en appui à une tarification familiale du transport en commun (source : PDSC).
- Améliorer l'entretien de certaines voies cyclables et piétonnières pendant la période du 15 octobre au 15 avril.

ORIENTATION 4 DES ACTIVITÉS DE LOISIR ACCESSIBLES AUX FAMILLES.

- 4.1** **OBJECTIF**
Faciliter l'accès aux activités de loisirs pour les familles en portant une attention particulière à la diversité de celles-ci.

Actions:

- Développer un modèle de tarification qui prend en considération la diversité des familles.
- Implanter une carte d'accès unique donnant accès aux activités de loisirs et aux bibliothèques sur l'ensemble du territoire.
- Entreprendre des démarches pour produire et distribuer un passeport loisir avec des forfaits familiaux qui donnerait accès à des activités (cinéma, piscine, ski, etc.) pendant la semaine de relâche et la période de Noël.
- Assurer une meilleure visibilité pour les activités de loisirs gratuites ou à faibles coûts notamment via le site Internet de la Ville ainsi que par l'entremise des guides de loisirs produits par chaque arrondissement.

ORIENTATION 1 LA PARTICIPATION DES FAMILLES DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS QUI LES CONCERNENT.**1.1** **OBJECTIF**

Proposer, au sein de la municipalité, des structures démocratiques formelles et informelles plus proches des familles et mieux adaptées à la diversité et aux réalités de celles-ci.

Actions:

- Mettre en place, lors d'événements et dans les lieux fréquentés par les familles, des outils de consultation (par exemple : boîte à suggestions, sondage), afin de recueillir des commentaires et des suggestions sur une base continue.
- Faire appel aux organismes qui œuvrent auprès des familles pour être partenaires dans les processus de consultation.
- Mettre à la disposition des familles une tribune libre sur le site Internet de la municipalité.
- Développer des mécanismes de soutien favorisant la participation des familles (ex. : services de garde et de transport, horaires adaptés, etc.).

1.2 **OBJECTIF**

Promouvoir et faire connaître les lieux et les moyens mis à la disposition des familles pour faire valoir leurs opinions et leurs préoccupations.

Actions:

- Améliorer la visibilité des processus de consultation publique.

ORIENTATION 2 LA PROMOTION, LA VALORISATION ET LE SOUTIEN DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE.**2.1** **OBJECTIF**

Mettre en valeur l'action bénévole.

Actions:

- Développer, en collaboration avec le milieu, un volet « information et promotion de l'action bénévole » sur le site Internet de la Ville de Longueuil.
- Mettre en place des programmes de sensibilisation auprès des jeunes sur l'engagement social.
- Planifier, en collaboration avec le milieu, des activités à l'occasion de la « Semaine de l'action bénévole ».
- Consacrer une section du guide de loisirs produit par chaque arrondissement pour promouvoir les bienfaits du bénévolat.

2.2 **OBJECTIF**

Reconnaître la famille comme un acteur de premier plan dans le développement de la communauté.

Actions:

- Remettre, dans le cadre de la Semaine de la famille, un prix pour reconnaître la contribution d'une famille pour son implication dans la communauté.

ORIENTATION 1 LA RECONNAISSANCE ET LE SOUTIEN DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE DANS SON INTERVENTION AUPRÈS DES FAMILLES.**1.1** **OBJECTIF**

Favoriser la consolidation de l'intervention des organismes communautaires tout en assurant un mode de soutien respectueux du principe d'autonomie, de leurs acquis et de leur mission.

Actions:

- Viser l'harmonisation des politiques et des pratiques de reconnaissance et de soutien aux organismes à l'échelle municipale.
- Développer une stratégie de diffusion des politiques et pratiques de reconnaissance auprès des organismes communautaires.
- Reconnaître les regroupements d'organismes comme des partenaires.

1.2**OBJECTIF**

Reconnaître les organismes communautaires comme des acteurs porteurs de connaissances et de solutions pour le mieux-être des familles.

Actions:

- Impliquer les organismes communautaires du milieu dans la mise en place et le fonctionnement de l'observatoire sur la vie sociale et communautaire.

Légende :

PDSC : Plan de développement social et communautaire, Ville de Longueuil

PIPH : Plan d'intervention à l'égard des personnes handicapées, Ville de Longueuil



Ce papier contient des fibres recyclées

La politique familiale de la Ville de Longueuil a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Longueuil le 16 mai 2006.

Publié par la Direction des communications de la ville de Longueuil.
Mai 2006